



COMITÉ CONSULTATIF SUR LE RÉSEAU CYCLABLE DU PONT JACQUES-CARTIER

COMPTE-RENDU

Réunion tenue le lundi 12 février 2018 (18h30)

Bureaux administratifs Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500, Longueuil (QC) J4K 0B9

Représentants présents

ASSOCIATION DES PIÉTONS ET CYCLISTES DU PONT JACQUES-CARTIER (APCPJC)

- + François Démontagne
- + Guillaume Bonfils
- + Eric Thibodeau

COALITION VÉLO MONTRÉAL

- + Daniel Lambert
- + Eric Notebaert

COLLECTIF TRANSPORT ACTIF RIVE-SUD

- + Richard Bouchard

LES PONTS JACQUES CARTIER CHAMPLAIN INCORPORÉE (PJCCI)

- + Denis Jacob, Directeur, Opérations et entretien
- + Cathy Beauséjour, Conseillère, Communications
- + Pascal Villeneuve, Directeur, Projets
- + Andy Woo, Directeur, Planification

RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LONGUEUIL (RTL)

- + Laurent Chevrot, Directeur innovation, marketing et partenariat
- + Eric Chabot, Conseiller en partenariat

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

- + Patrick Léveillé, Chef Installations sportives et planification événementielle

SÛRETÉ DU QUÉBEC (SQ)

- + Michel Bolduc, Directeur par intérim

VÉLO MONTRÉAL

- + Marc Jolicoeur, Directeur Recherche et expertise-conseil

VILLE DE LONGUEUIL

- + Carine Discazeaux (en remplacement de Normand Williams)

VILLE DE MONTRÉAL

- + Michel Bédard, Chef d'équipe, Division des transports actifs et collectifs

Accueil

La rencontre débute avec un tour de table, l'adoption de l'ordre du jour et un retour sur l'objectif du comité. Cette table de discussion vise à formaliser et structurer les échanges sur le réseau cyclable du pont Jacques-Cartier. Elle permet de suivre les enjeux courants et les projets en cours sur une base trimestrielle, avec les intervenants-clés. De plus, elle contribue à la promotion du transport actif grâce à des liens sécuritaires, accessibles et conviviaux.

Travaux et projets

PJCCI présente les interventions en cours ou à venir sur la piste en lien avec les projets majeurs :

- + Des travaux de remplacement et de sécurisation de certains garde-corps sont en cours jusqu'au printemps 2018. Ces travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers et permettre le déneigement du réseau. Au total, 526 garde-corps conçus sur mesure devront être remplacés, entraînant des enjeux de sécurité importants durant la réalisation des travaux. L'horaire et la séquence des travaux seront optimisés pour que l'ouverture de la piste ait lieu dès que possible.
 - Daniel Lambert demande si les travaux peuvent se terminer avant afin que la piste ouvre plus rapidement.
 - Pascal Villeneuve indique que nous concentrerons les travaux du côté de la piste afin d'ouvrir ce passage dès que possible.
- + Le projet visant la ségrégation des piétons (sur le trottoir, bordure Est) et des cyclistes (sur la piste cyclable, bordure Ouest) est mis sur la glace. Les coûts étaient significativement plus élevés que ceux estimés. À court terme pour la prochaine saison, nous travaillerons sur une campagne de sensibilisation sur la cohabitation piétons, cyclistes et travailleurs sur la piste. L'escalier prévu du côté trottoir à Montréal sera vraisemblablement réalisé lors d'un autre moment. Sa localisation pourrait également être révisée.
 - François Démontagne demande si l'accès cycliste sous le pont à Longueuil sera maintenu ouvert ou fermé à terme lorsque le projet de ségrégation sera effectif. Il demande si une glissoire à vélo sera installée dans l'escalier situé sur St-Charles
 - Pascal Villeneuve explique que l'escalier a été conçu pour les piétons et qu'en raison du rétroéclairage, il n'est pas possible d'y ajouter une glissière. S'ensuit un échange entre les participants sur l'utilité d'une glissière à vélo et sur la sécurité de l'accès par Lafayette pour les cyclistes. Certains participants indiquent que la glissière est surtout utile pour descendre et que ça dépend du niveau de forme physique des cyclistes.
 - Daniel Lambert demande quand la ségrégation sera complète?

- Pascal Villeneuve indique que l'escalier du côté de Montréal sera vraisemblablement aménagé en 2020-2021.
 - Andy Woo demande aux participants s'ils considèrent que la ségrégation augmentera la sécurité sur la piste. Certains intervenants indiquent qu'il faudrait s'assurer de contrôler l'accès des touristes qui accèdent à la piste. D'autres indiquent que ce sont les scooters électriques la principale source de danger. Certains indiquent comme piétons se sentir plus en sécurité sur la piste que sur le trottoir (plus de monde, moins confiné)
- Les intervenants demandent si on est en mesure avec les compteurs d'avoir un comptage plus granulaire piétons/cyclistes et si les données de comptage sont disponibles en ligne
 - Denis Jacob indique qu'il existe un compteur maison pour la piste pour compter les passages et que les données ne sont pas en ligne. Il indique par ailleurs que les données ne permettent pas de distinguer piétons et cyclistes et que le comptage peut s'avérer inexact en raison des cyclistes qui bifurquent à l'île Sainte-Hélène.
 - Patrick Léveillé indique qu'il y a un projet d'installation de compteur à l'île Sainte-Hélène
- Échange entre les participants sur la présence de scooters électriques sur la piste. Ces véhicules ne sont pas acceptés sur les pistes à Montréal. Marc Jolicoeur indique que le Code de la sécurité routière indique que les scooters limités à 32km/h sont considérés comme des vélos. Il ajoute qu'il croit que PJCCI pourrait avoir l'autorité d'établir ses propres règlements sur la piste comme autorité fédérale (exemple Petit train du Nord)

Projet-pilote d'entretien hivernal

- + Discussion sur la mise en place de la navette Vélobus en collaboration avec le RTL
 - Daniel Lambert remercie PJCCI d'avoir mis en place la navette.
 - D'autres intervenants indiquent ne pas prendre la navette car elle ne descend pas à l'île Sainte-Hélène et rallongent le trajet de gens qui vont au centre-ville et dans le Vieux-Montréal en vélo. Ça serait bien de considérer une boucle qui intègre l'île Sainte-Hélène
 - Certains soulignent le coût à déboursier pour monter dans le Vélobus alors que c'est gratuit pour aller faire du ski à St-Bruno.
 - Un intervenant indique que ça a été une surprise cette navette, que la mise en marché aurait dû être faite auparavant car plusieurs cyclistes avaient probablement déjà remis leur vélo pour l'hiver.

- Un intervenant mentionne que le coût d'opération est très élevé pour le nombre d'utilisateurs.
 - Un intervenant indique que le service devrait être offert ponctuellement, lorsque la piste n'est pas déneigée sur des courtes périodes
 - Un intervenant indique que les cyclistes ne sont pas emballés à l'idée de ne pas faire tout le trajet en vélo
 - Un intervenant mentionne qu'il y a eu un manque de promotion pré-lancement et que la signalisation du côté de Montréal était un peu plus déficiente, ce qui a été corrigé. Il mentionne également que le personnel de la STM n'est pas au courant quand on se présente au métro Papineau.
 - Un intervenant mentionne qu'il pourrait être avantageux de déplacer l'arrêt vraiment au pied du pont parce qu'amener le cycliste au métro, c'est lourd (traversée lumières, masse de personnes).
 - Un intervenant indique que le déneigement déficient du côté de Longueuil qui ne facilite pas l'accès au Vélobus.
 - Un intervenant indique que l'on devrait considérer l'embarquement de coureurs dans la navette.
 - Un intervenant mentionne la gentillesse du personnel du RTL affecté au Vélobus.
- + Échanges sur le projet-pilote d'entretien suivant la présentation de Pascal Villeneuve.
- Plusieurs intervenants demandent quand les résultats seront connus et quand PJCCI prendra une décision sur l'ouverture hivernale
 - On indique que les résultats devraient être connus en juillet.
 - Un intervenant demande comment PJCCI décide des opérations de déneigement
 - Denis Jacob indique que l'on applique la même tolérance que sur le tablier du pont, objectif zéro accumulation.
 - Il indique que c'est le même entrepreneur qui effectue les travaux sur les voies et sur la piste.
 - On indique que lors du déneigement ça prend une intervention humaine pour libérer les drains qui se trouvent à environ 40m les uns des autres.
 - Pascal Villeneuve discute des enjeux liés à la chute de glace et aux essais de filets pour retenir les chutes de glace.
 - Pascal Villeneuve présente la fiche technique qui est remplie lors de chaque opération sur la piste cet hiver, la nature variées des informations qu'on y recueille.

- Un intervenant demande pourquoi le déneigement ne se fait pas jusqu'à LaFayette
 - Denis Jacob indique que c'est une opération plus traditionnelle, pas nécessaire de faire des tests sur la portion asphaltée hors du pont.
 - Discussion sur l'emploi éventuel d'un balai rotatif qui n'est pas testé lors des essais cet hiver.
 - Des intervenants indiquent que cet équipement pourrait être intéressant pour certains endroits critiques sur la piste.
- + Échanges sur la vision globale réseau PJCCI
- Andy Woo fait une présentation des différents projets en planification chez PJCCI qui touchent le réseau cyclable, notamment un projet longeant l'autoroute Bonaventure qui serait reliés à la piste du nouveau Champlain et au projet du REM.
 - Certains intervenants demandent si nous avons fait des démarches auprès des administrateurs du pont Victoria pour que les vélos puissent y circuler en hiver
 - Certains intervenants indiquent que ce projet devrait davantage être discuté au niveau de Mobilité Montréal.
 - Daniel Lambert demande si PJCCI a regardé d'autres options que l'ouverture hivernale sur la piste.
 - Andy Woo indique qu'il y a des réflexions à ce sujet dans le cadre des projets Longueuil 2035 et de réaménagements des approches à Montréal.
 - Andy Woo rappelle l'existence d'un autre tuyau à Mercier qui n'attend que d'être connecté à la section provinciale du pont.

Opération et entretien

Denis Jacob indique qu'il envisage l'installation de réflecteurs – anti éblouissement + anti projection protection.

Cathy Beauséjour indique que PJCCI souhaite mener une campagne sur la sécurité sur la piste étant donné que le projet de ségrégation piétons/cyclistes est en suspens. Elle demande si des représentants présents sont intéressés à travailler sur les messages de sécurité et sur les objectifs de campagne.

Prochaines étapes

Les participants conviennent des dates des prochaines rencontres :

- + Mardi 17 avril 18h
- + Date de la rencontre à déterminer en juin